



PREFET DE LA REGION ILE DE FRANCE

Direction régionale et interdépartementale,
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Cellule certificat et agrément phytosanitaire

AGREMENT D'ENTREPRISE EXERÇANT UNE ACTIVITE D'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Références réglementaires :

- Articles L254-1, L254-21, R254-1 à 7 puis R254-15 à 19 et R.254-3 du code rural et de la pêche maritime relatifs la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Entreprise

N° SIREN : 439 016 502
Raison sociale CONCEPT DU PAYSAGE
Située à 4 RUE FRANCOIS DEZORT
78490 MERE

Etablissement secondaire couvert par le présent agrément :

N° SIRET : 439 016 502 00023
Enseigne CONCEPT DU PAYSAGE
Situé à 4 RUE FRANCOIS DEZORT
78490 MERE

Numéro d'agrément : IF01854

L'agrément de l'entreprise est octroyé sans limitation de durée, sous réserve de la transmission des pièces complémentaires précisées dans le courrier d'accompagnement du présent certificat qui pourra être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à Rungis le - 6 JUIN 2013

Pour le Préfet de Région, par subdélégation
Le Chef du Service Régional de l'Alimentation



Yves DOUZAL

TOUT COURRIER DOIT ÊTRE ENVOYE A L'ADRESSE CI-DESSOUS
DRIAAF Ile de France – Cellule Certificat et Agrément Phytosanitaire
10, rue du Séminaire – 94516 RUNGIS CEDEX – Tél : 01.41.73.48.00 – Fax : 01.41.73.48.48
Courriel : sral-rungis.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr